

Bulletin d'adhésion à l'association ACTEVI - Touche pas à mon ciel

Pour adhérer / renouveler votre adhésion à ACTEVI Touche pas à mon ciel, veuillez compléter et nous faire parvenir le bulletin ci-dessous à l'adresse suivante :

ACTEVI Touche pas à mon ciel

2, rue André Chénier

92130 Issy les Moulineaux

Oui, je souhaite adhérer / renouveler mon adhésion ¹ à ACTEVI Touche pas à mon ciel et je règle ma cotisation 2024 ²

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Adresse de courriel :

Membre actif – cotisation annuelle ² 30€

Membre actif bienfaiteur ² 60€ 90€ autre : €

Membre de soutien / sympathisant – cotisation annuelle libre avec un minimum de 10€

Merci de libeller votre chèque à l'ordre d'ACTEVI

¹ Conformément aux dispositions des articles 200.-1b et 238bis.1.a du code général des impôts, les dons effectués au profit de notre association ouvrent droit à une réduction d'impôt et à l'émission de reçus. **La déduction représente 66% du montant du versement dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Une adhésion de 30€ permet de déduire directement de votre impôt 20€.**

² La cotisation 2023 est valable du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.